



#### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Soutien aux entreprises en difficulté : Les missions de la Conseillère départementale aux entreprises en difficulté

La Mission d'Aide aux Entreprises en Sortie de Crise, créée en juin 2021 dans le cadre du plan d'action national de sortie de crise, a pleinement rempli son rôle durant 18 mois grâce à la forte mobilisation des équipes dédiées et de l'ensemble des partenaires.

Pour tenir compte de la conjoncture et dans un souci de pérennisation de l'instance, ses missions sont désormais assurées par les services de la Direction générale des Finances publiques (DGFiP) dans le cadre du Comité national d'accompagnement et de soutien aux entreprises en difficulté.

Les conseillers départementaux à la sortie de crise, désormais nommés « conseillers départementaux aux entreprises en difficulté », sont présents dans tous les départements. Ils sont les points d'entrée des entreprises et sont en première ligne pour les informer et apporter les réponses de l'État face aux événements qui impactent la santé économique des PME et des artisans. Ils coordonnent les comités départementaux aux entreprises en difficulté.

Ces structures permettent de partager les diagnostics et de formuler des propositions conjointes au profit des entreprises et secteurs en difficulté en associant, autour de la DGFiP, la Direction générale des entreprises, la Direction générale du Trésor, la Banque de France, la Direction de la Sécurité sociale, l'URSSAF-Caisse nationale, la Direction des affaires civiles et du sceau, la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle, ainsi que l'ensemble des partenaires publics et privés qui interviennent pour soutenir les entreprises en difficulté.

En Ardèche, la conseillère départementale aux entreprises en difficulté est Madame Laurianne LAINE.

Elle est joignable au 04 75 65 55 23 ou au 06 27 55 75 79.

Vous pouvez lui adresser un courriel à : codefi.ccsf07@dgfip.finances.gouv.fr Vous pouvez également prendre rendez-vous avec elle pour un premier entretien

téléphonique via la rubrique « Contact et rendez-vous » située en haut, à droite de la page d'accueil du site <u>www.impots.gouv.fr</u> (chemin d'accès en page suivante).

## Cabinet du préfet Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle







@Prefet07

Tél: 04 75 66 50 07/14/16 Mél: pref-communication@ardeche.gouv.fr www.ardeche.gouv.fr

## Haut de la page d'accueil www. impôts.gouv.fr :



# Chemin d'accès à la prise de rendez-vous, après avoir cliqué sur la rubrique « Contact et RDV » :

